



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Décarbonation de l'industrie

9 Avril 2021

Assurer une relance durable de l'industrie

Un des enjeux majeurs de la relance de l'économie française est d'accompagner la transition écologique de notre industrie, au regard des enjeux environnementaux et climatiques, en veillant à ce que cet effort soit un levier de compétitivité et de résilience de long terme.

Dans le cadre du plan « France Relance », l'Etat mobilise ainsi 1,2 milliard d'euros pour soutenir et accompagner la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel, en renforcement des dispositifs déjà existants comme les fonds chaleur et économie circulaire de l'ADEME.

Les dispositifs de soutien à la décarbonation de l'industrie

Plusieurs dispositifs nouveaux de soutien ouverts aux entreprises industrielles de toutes tailles ont été mis en place dès septembre sur trois grandes thématiques.

Chaleur biomasse

Un appel à projets pour la production de chaleur à partir de biomasse pour un usage industriel d'envergure, apportant, en plus des **aides à l'investissement**, une **aide au fonctionnement** dont le principe constitue un apport de France relance. Le fonds décarbonation vient pour ces projets compléter les sommes du fonds chaleur au service de l'industrie pour augmenter d'autant le nombre de projets de **nouvelles installations biomasse ou de conversion de chaudières existantes**¹, utilisant des combustibles fossiles, à la biomasse. Les **17 premiers lauréats** ont été annoncés le 11 mars² et **21 nouveaux projets** sont annoncés ce jour.

Par ailleurs, **l'ADEME lancera prochainement une consultation des industriels d'ores et déjà équipés de chaudières biomasse dont la production thermique est supérieure 12 000 MWh/an** afin d'identifier les catégories d'installations existantes qui pourraient être rendues éligibles à la relève d'octobre.

En complément de ce soutien aux grandes installations, des projets d'installations biomasse dont la production thermique est inférieure 12 000 MWh/an, peuvent être soutenus par des dispositifs existants (Fonds Chaleur, Tremplin) également opérés par l'ADEME³⁴.

¹ Voir la page dédiée sur le site de l'ADEME:

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210311/bciat2021-56>

² Voir le dossier de presse du 11 mars 2021

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/france-relance/france-relance-de-nouveaux-laureats-pour-la-decarbonation-de-l-industrie>

³ Voir la page dédiée sur le site de l'ADEME:

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/installation-production-chaleur-biomasse-bois>

⁴ Voir la page dédiée sur le site de l'ADEME:

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

Efficacité énergétique et décarbonation des procédés

Deux dispositifs au service de l'efficacité énergétique et de la décarbonation des procédés ont été mis en place :

- Un appel à projets, géré par l'ADEME, visant à soutenir l'**investissement** de projets d'envergure dans l'efficacité énergétique et la décarbonation des procédés pour la transition de l'industrie française⁵. **32 lauréats** ont été annoncés entre le 17 décembre 2020⁶ et le 11 mars 2021¹. La prochaine relève aura lieu le 17 mai et la suivante le 14 octobre.
- Un guichet de soutien à l'**investissement** dans l'efficacité énergétique, géré par l'Agence de Services et de Paiement (ASP) et lancé le 10 novembre 2020 qui vise des projets plus standard et présentant un coût d'investissement inférieur à 3 millions d'euros⁷. Les projets peuvent être déposés à tout moment.

Chaleur CSR

Les dispositifs de soutien à la chaleur biomasse sont complétés par un appel à projets pour soutenir, sous forme de subventions, **les investissements et le fonctionnement** de projets de production de chaleur issue de Combustibles Solides de Récupération (CSR)⁸ à usage industriel, dont les premiers dossiers ont été relevés le 14 janvier 2021. Une seconde relève est prévue le 14 octobre 2021.

Solaire thermique

Au-delà de ces trois axes pour lesquels il y a un apport majeur de France relance, le solaire thermique représente une autre source importante de production de chaleur bas carbone pour l'industrie et est soutenu notamment par deux dispositifs de l'ADEME au travers du Fonds Chaleur :

- Un appel à projets Grandes installations solaire thermique de production d'eau chaude, soutenant les investissements dans les installations de centrales solaires thermiques, systèmes solaires combinés et PAC (pompes à chaleur) solaires sur sites industriels et réseaux de chaleur, dont la prochaine session clôt le 25 mai 2021⁹ ;
- Une aide pour financer les installations solaires thermiques de plus petite taille pour la production d'eau chaude¹⁰.

⁵ Voir la page dédiée sur le site de l'ADEME:

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210311/decarb-ind2021-61>

⁶ Voir le dossier et le communiqué de presse du 17 décembre : <https://www.entreprises.gouv.fr/fr/actualites/france-relance/france-relance-16-premiers-laureats-pour-la-decarbonation-de-l-industrie>

⁷ Voir la page dédiée sur le site de l'ASP :

<https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-decarbonation-des-outils-de-production-industrielle>

⁸ Voir la page dédiée sur le site de l'ADEME:

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210315/energiecsr2021-49>

⁹ Voir la page dédiée sur le site de l'ADEME:

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210326/aap-gist2021-52>

¹⁰ Voir la page dédiée sur le site de l'ADEME:

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/financement-dinstallations-production-deau-chaude-solaire>

Soutien à la Chaleur Biomasse: 21 lauréats supplémentaires

[21 nouveaux lauréats qui s'ajoutent aux 17 premiers annoncés en mars 2021](#)

L'appel à projets visant à soutenir l'investissement et le fonctionnement d'unité de production de chaleur industrielle à partir de biomasse lancé le 10 septembre s'est clos le 23 octobre dernier. Il concernait à la fois des projets d'installation de nouveaux équipements ainsi que la conversion à la biomasse d'installations existantes qui utilisent des combustibles fossiles. 54 dossiers de demande de soutien à l'investissement et au fonctionnement ont été déposés.

L'ADEME a désormais finalisé l'instruction d'une deuxième vague de projets. Sur cette base, Barbara Pompili, ministre de la Transition Ecologique, Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance et Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, annoncent ce jour les 21 lauréats supplémentaires.

Ces 21 projets représentent **249 millions d'euros d'investissements industriels à l'échelle nationale**. Ils bénéficieront d'une **aide à l'investissement de 66 millions d'euros** ainsi que **d'une aide au fonctionnement de 99 millions d'euros** versée sur 15 ans. La concrétisation de ces projets permettra une réduction prévisionnelle des émissions de gaz à effet de serre de plus de **314 000 tonnes de CO₂eq** par an.

Au total, les 38 projets soutenus par ce dispositif permettront un investissement de **380 millions d'euros d'investissements industriels à l'échelle nationale**. Ils bénéficieront d'une aide totale de **110 millions d'euros d'aide à l'investissement des fonds chaleur et fonds décarbonation** ainsi que de **182 millions d'euros d'aide au fonctionnement du fonds décarbonation** pour l'industrie.

La mise en œuvre de ces projets soutenus par « France Relance » permettra d'éviter plus de 646 000 t_{CO2eq} / an d'émissions de gaz à effet de serre dues à la combustion d'énergie fossile.

L'ADEME a expertisé projet par projet la production prévisionnelle de chaleur renouvelable à partir de biomasse. Il convient de noter que le versement de l'aide est conditionné à une production effective de chaleur à partir de biomasse.

Calendrier des dispositifs de soutien à la décarbonation

Dans le tableau ci-dessous sont récapitulés tous les dispositifs mis à disposition par l'Etat pour soutenir les projets de décarbonation de l'industrie française présentés dans ce document.

Dispositif	2021 première relève	2021 deuxième relève	2022 et plus
AAP décarbonation des procédés et utilités industriels	17 mai	14 octobre	Dates à venir
AAP Chaleur Biomasse	17 mai	14 octobre	
AAP CSR	14 janvier	14 octobre	
AAP Grandes installations solaires thermiques	25 mai	/	
Guichet ASP efficacité énergétique (Récupération de force ou de chaleur, amélioration du rendement énergétique, matériels moins émetteurs de gaz à effet de serre)	Les dépôts peuvent être faits à tout moment		
Chaleur Biomasse de faible puissance (Industrie, bâtiments publics, habitat collectif, tertiaire et agriculture)			
Eau chaude Solaire (Centrales solaires thermiques, pompes à chaleur solaires et systèmes solaires combinés)			

Pour tout renseignement concernant ces dispositifs, vous pouvez contacter votre [direction régionale de l'ADEME](#).¹¹

¹¹ Voir la liste des implantations régionales de l'ADEME
<https://www.ademe.fr/lademe/presentation-lademe/liste-implantations-lademe>

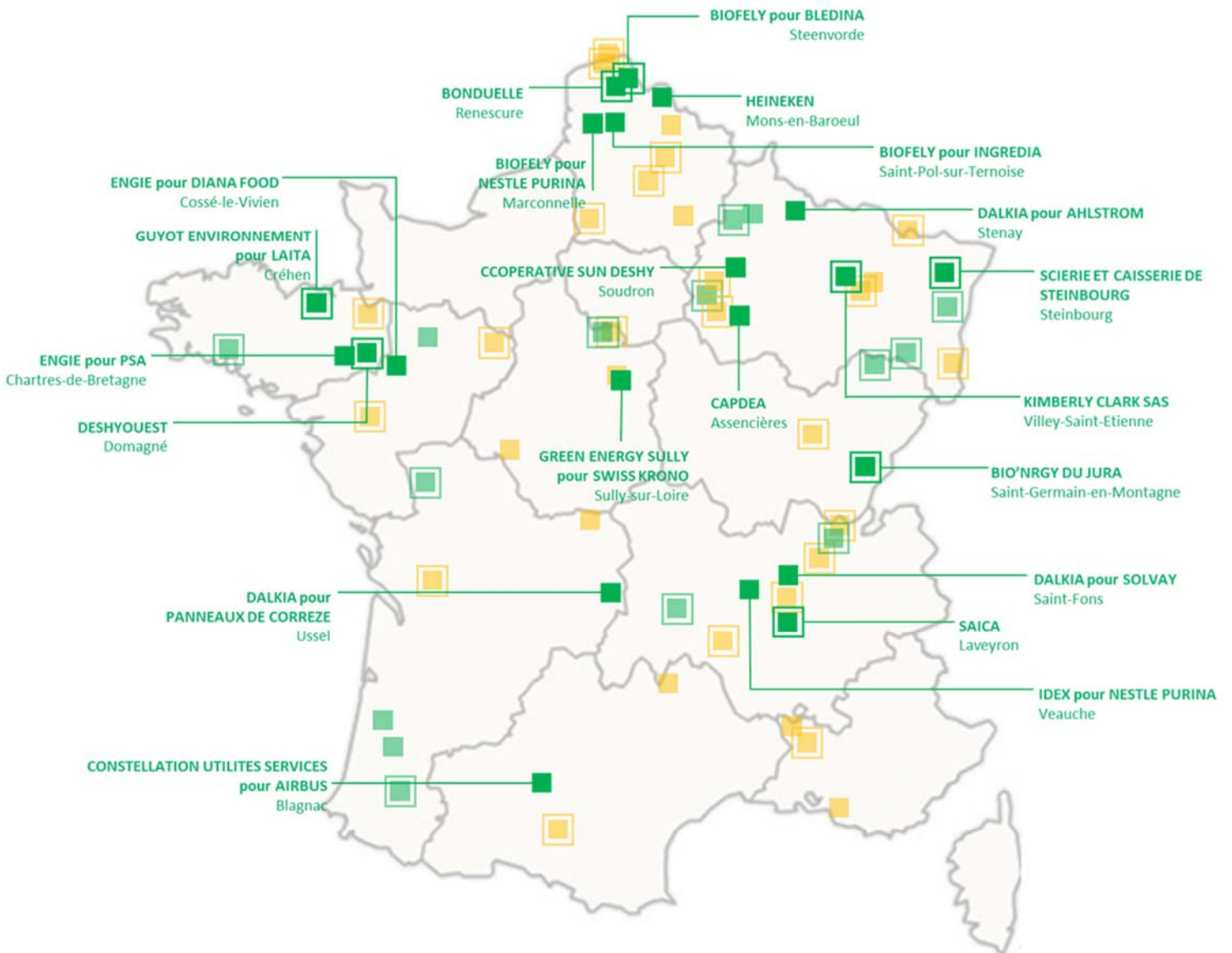


GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



21 nouveaux projets décarbonation lauréats dont 8 dans les Territoires d'Industrie



Source : DGE, DTI, Bpifrance

Légende

- Projets Chaleur et Biomasse (22)
- Projets Efficacité Énergétique (-)

Vague d'annonce du lauréat

- Anciennes vagues d'annonce (49)
- Nouvelle vague d'annonce (22)

Projets localisés dans des territoires d'industrie



Présentation des lauréats « Chaleur Biomasse »

ENGIE pour DIANA

Projet de chaufferie biomasse vapeur de 3,6 MW en substitution du fioul lourd

Cossé le Vivien (49) – Pays de Loire

Le site DIANA du groupe Symrise produit des extraits de jus à partir de plusieurs matières premières (betterave, carotte, pomme et oignon). ENGIE porte l'investissement de la chaufferie biomasse de 3,6 MW qui alimentera en vapeur les procédés de transformation du site. Le projet permettra de répondre aux objectifs de décarbonation du groupe et de pérenniser l'activité du site en renforçant les liens avec la filière forêt-bois du territoire. L'installation biomasse permettra d'éviter les émissions de 3 600 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

SCIERIE ET CAISSERIE DE STEINBOURG

Projet de chaudière biomasse avec 8 séchoirs supplémentaires dans le cadre de l'expansion du site

Steinbourg (67) – Grand Est

La Scierie et Caisserie de Steinbourg (SCS) est un fournisseur international d'avivés en hêtre (Meubles/Portes/ Déco) et un important fabricant d'emballage et de palettes. SCS est installée dans le Bas Rhin au cœur des forêts de hêtre d'Alsace-Lorraine. La production de la scierie est en forte augmentation, nécessitant une montée en puissance du site.

Pour répondre à cette évolution, SCS va installer une chaudière biomasse de 3,5 MW permettant de couvrir l'ensemble des besoins thermiques du site pour le séchage de ses bois, c'est-à-dire les 12 séchoirs existants, ainsi que les 8 nouveaux séchoirs.

L'installation biomasse permettra d'éviter les émissions de 2 900 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

BIO'NRGY DU JURA

Projet de chaufferie biomasse de 4,2 MW dans le cadre d'une nouvelle activité permettant d'alimenter 3 industriels du bois

Saint Germain en Montagne (39) – Bourgogne Franche Comté

BIO'NRGY DU JURA est une nouvelle entreprise dédiée à la production et à la distribution de chaleur pour trois sociétés de la filière bois. Les sociétés SIBC (scierie feuillus/résineux), MERRAINS DU JURA (feuillus) et JURAWOOD (négoce sciages et panneaux feuillus/résineux) vont être regroupées sur un unique site industriel. Afin de répondre aux besoins thermiques, une chaudière biomasse de 4,2 MW va être mise en place.

Cette centralisation de la production thermique va permettre de diminuer l'empreinte carbone en valorisant en partie les sous-produits de l'industrie du bois, ce qui évitera le transport de cette biomasse vers d'autres sites consommateurs.

Ce projet va permettre d'éviter 5 500 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

SUN DESHY

Augmentation de la substitution du charbon par la biomasse avec mise en place d'une plateforme de stockage pour alimenter les fours existants

Soudron (51) – Grand Est

SUN DESHY est une coopérative agricole de déshydratation composée de 3 sites (Noirlieu, Soudron et Francheville). Le groupe souhaite réduire sa consommation d'énergie fossile, en faisant évoluer l'ensemble de ses sites vers la production de chaleur à partir de biomasse.

L'appel à projet BCIAT 2017, avait permis d'équiper une ligne de séchage du site avec un injecteur sur le four existant de 30 MW permettant ainsi la substitution de 30% charbon par de la biomasse.

Le groupe souhaite aller plus loin et substituer le charbon à hauteur de 75% par la biomasse. Pour cela, SUN DESHY va mettre en place une plateforme de stockage qui assurera la disponibilité du combustible sur le site.

Ce projet va permettre d'éviter 10 000 tonnes supplémentaires de CO₂ d'origine fossile par an.

CAPDEA

Augmentation de la substitution du charbon par la biomasse avec mise en place d'une plateforme de stockage pour alimenter les fours existants

Assencières (10) – Grand Est

CAPDEA est une coopérative agricole de déshydratation fondée en 2006 par fusion de 3 coopératives. Elle est composée de 3 sites (Assencières, Aulnay et Marigny le Châtel). Le groupe souhaite réduire sa consommation d'énergie fossile, en augmentant la part de substitution du charbon par de la biomasse pour alimenter les fours existants. Le site d'Assencières a équipé ses 2 lignes de séchage avec des injecteurs de biomasse en 2007 et 2010 (grâce au soutien du Fonds Chaleur) et a permis de substituer 32,1% du charbon sur le site.

Le groupe souhaite aller plus loin et substituer le charbon à hauteur de 70% par la biomasse. Pour cela, CAPDEA va mettre en place un auvent de stockage qui assurera la disponibilité du combustible sur le site.

Ce projet va permettre d'éviter 16 800 tonnes supplémentaires de CO₂ d'origine fossile par an.

SWISS KRONO – GREEN ENERGY SULLY

Projet de chaudière biomasse utilisant les sous-produits industriels en substitution du gaz

Sully-sur-Loire (45) – Centre Val de Loire

SWISS KRONO (anciennement Kronospan et KronoFrance) est une entreprise créée en 1988. A l'origine, l'usine produisait uniquement des panneaux de particules et panneaux de particules surfacés mélaminés. Dans les années 2000, l'usine s'est dotée d'une ligne de production d'OSB (oriented strand board).

Le procédé de fabrication des panneaux étant énergivore, l'entreprise souhaite substituer le gaz par la biomasse afin de réduire les émissions de CO₂ d'origine fossile. Une installation biomasse composée d'une chaudière biomasse de 55 MW utiles et d'un condenseur de fumées de 11 MW va être mise en place sur le site. La chaudière sera alimentée en grande partie par les connexes de l'usine (écorces, poussières et granulés).

Cet investissement va permettre de garantir un taux de couverture minimum des besoins thermiques du site à hauteur de 80% par la biomasse. Ainsi, le projet permettra d'éviter 30 500 tonnes supplémentaires de CO₂ d'origine fossile par an.

SAICA

Chaudière biomasse de 73,4 MW en substitution du gaz

Laveyron (26) – Auvergne Rhône Alpes

Le groupe Saica possède trois papèteries en France, situées à Venizel, Champblain Laveyron et Nogent sur Seine. Après la mise en place d'une première chaufferie biomasse de 44 MW en fonctionnement à Venizel, le groupe a décidé d'en réaliser une seconde sur son site le plus énergivore. Cette installation produira plus de 450 GWh de vapeur par an alimentée par des déchets de bois du territoire et par les refus de pulpeur de l'usine. L'installation biomasse permettra d'éviter les émissions de plus de 90 000 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

HEINEKEN

Projet de chaudière biomasse de 5 MW en substitution du gaz

Mons en Baroeul (59) – Hauts-de-France

HEINEKEN est le premier brasseur européen et le second brasseur mondial, avec 170 brasseries dans 70 pays et 250 marques de bières. 3 sites de production sont présents sur le territoire national, le site de Mons en Baroeul étant le plus important (production de 3,5 millions d'hl/an).

L'ensemble des sites du groupe a fait l'objet de mesures d'efficacité énergétique. Le site de Mons en Baroeul est certifié ISO 50001 depuis 2013. HEINEKEN souhaite désormais passer aux énergies renouvelables avec la mise en place d'une chaudière de 5 MW en substitution du gaz naturel. Cette dernière sera alimentée à partir de sous-produits industriels du site (fibres de drèches)

La chaudière biomasse permettra d'éviter les émissions de 6 500 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

KIMBERLY CLARK SAS

Projet de chaudière biomasse de 4,6 MW en substitution du gaz

Toul (54) – Grand Est

Kimberly Clark Corporation est une entreprise américaine fondée en 1872, spécialisée dans la fabrication de produits à base de ouate de cellulose comptant 45 000 salariés et 150 unités de production dans 43 pays. En France, Kimberly Clark comprend deux sites de production dont un à Villey Saint Etienne (54) depuis 1990. Ce site est spécialisé dans la fabrication et la transformation de papier à base de ouate de cellulose destinée à l'usage sanitaire. L'installation biomasse répondra aux besoins de séchage et assurera le chauffage des locaux. Ce projet permettra d'éviter les émissions de 5 350 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

DESHYOUEST

Projet de four biomasse en substitution du dernier foyer charbon du site

Domagné (35) – Bretagne

DESHYOUEST est une coopérative agricole de déshydratation née de la fusion de COOPÉDOM à Domagné (35) et CODÉMA à Changé (53) spécialisée dans la récolte, la conservation et valorisation des fourrages (luzerne, ray-grass, maïs). La coopérative est implantée sur le premier bassin laitier de France dont le but est de garantir l'autonomie fourragère et protéique des exploitations (1600 adhérents).

Le site de Domagné présente 2 lignes de production, la première fonctionnant au charbon et la seconde à la biomasse. Afin de continuer la sortie du charbon initiée en 2009, DESHYOUEST va équiper sa première ligne d'un dispositif permettant de substituer le charbon par de la biomasse (puissance approximative 25 MW) afin de remplacer le dernier foyer charbon du site.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 12 000 à 14 000 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

GUYOT ENVIRONNEMENT – LAÏTA CREHEN

Chaufferie biomasse de 12 MW en substitution du gaz

Créhen (22) – Bretagne

Entreprise coopérative laitière, filiale du Groupe Even, LAÏTA collecte, transforme et valorise le lait produit par près de 3 000 exploitations en Bretagne et Pays de la Loire. Laïta possède 6 sites industriels dans le Grand-Ouest, dont le site de Créhen qui est spécialisé dans les fromages à pâtes fraîches et les poudres de lait infantiles.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'industriel breton Laïta pour développer ses énergies renouvelables, GUYOT environnement plantera une chaufferie biomasse de 12 MW sur le site LAÏTA de Créhen. Cette installation permettra de substituer du gaz et répondra à 77% des besoins en vapeur du site.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 12 000 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

BIOFELY pour NESTLE PURINA PETCARE

Projet de chaudière biomasse en substitution du gaz avec valorisation de sous-produits agricoles locaux

Marconnelle (62) – Hauts-de-France

PURINA PETCARE, filiale du groupe NESTLE, produit de l'alimentation pour les chiens et les chats sous forme de boîtes ou de pochons. Le groupe a pour objectif de réduire ses émissions de CO₂ de plus de 50% d'ici à 2025. Pour cela, une chaudière biomasse de 7,5 MW va être mise en place en substitution du gaz. Cette chaudière sera alimentée par des anas de lin produits autour du site.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 15 000 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

DALKIA pour SOLVAY

Projet de chaudière biomasse en substitution du gaz naturel

Saint-Fons (69) – Auvergne Rhône Alpes

SOLVAY est un acteur économique de la vallée du Rhône en chimie implanté depuis 1861, les produits sont destinés à l'agroalimentaire, aux parfumeries, aux industries pharmaceutique.

Ce projet de construction d'une nouvelle chaufferie vapeur à base de biomasse, d'une puissance de 30MW, s'inscrit dans la démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre du groupe. Cette chaudière permettra une substitution à hauteur de 57% du gaz naturel. Elle sera alimentée par 57 355 tonnes / an de déchets de bois issus principalement de la région AURA.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 48 400 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

BIOFELY pour BLEDINA

Projet de chaudière biomasse en substitution du gaz avec valorisation de sous-produits agricoles locaux

STEENVOORDE (59) – Hauts-de-France

Le site de BLEDINA à Steenvoorde est spécialisé dans le lait infantile (liquide et en poudre).

Avec ce projet, le groupe DANONE souhaite diminuer l'impact environnemental de ses activités, et mettre en œuvre dans la politique RSE du groupe. Une chaufferie biomasse de 7 MW va être mise en place afin de répondre aux besoins en vapeur du site. Cette chaudière sera alimentée par des anas de lin, une ressource biomasse locale et disponible à moins de 80km autour du site.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 11 000 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

CONSTELLATION UTILITIES SERVICES pour AIRBUS

Installation biomasse composée de 2 chaudières en substitution du gaz pour alimenter un réseau de chaleur industriel

Blagnac (31) - Occitanie

Le groupe AIRBUS est spécialisé dans l'aéronautique : le site de production Airbus avion Toulouse (Blagnac) est le plus gros site Airbus en France. La société Constellation Utilités Services, filiale à 100% d'ENGIE Solutions, exploite les installations de production et le réseau de chaleur « Toulouse Heating Network » (THN) qui alimentent les sites Airbus de l'A 320, A 330 et A 350. Les cabines de peinture représentent 40% des besoins thermique du site. Le projet de Constellation Utilités Services vise l'installation de 2 chaudières biomasse de 15 et 5 MW pour répondre à 92% des besoins. Ces chaudières seront alimentées, principalement à partir de plaquettes forestières de la région. Cette nouvelle installation sera connectée au réseau de chaleur existant et s'inscrit dans la stratégie de décarbonation du groupe Airbus avec 17 000 tonnes de CO₂ évitées par an.

DALKIA pour AHLSTROM

Projet de chaudière biomasse en substitution du charbon et du gaz

Stenay (55) – Grand Est

Le site de Stenay est une papeterie créée en 1920 et intègre en 1996 le groupe Sibille-Dalle appartenant à Ahlstrom Paper Group qui devient Ahlstrom Munksjö en 2017.

Après une période difficile en 2015, le groupe redresse la barre ces dernières années. Dans le cadre de cette évolution du site d'Ahlstrom Munksjö à Stenay et afin de réduire son empreinte carbone, ce nouveau projet de chaufferie biomasse de 9 MW permettra de couvrir 67,7% des besoins en vapeur du site.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 12 400 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

IDEX – NESTLE PURINA PETCARE

Projet de chaudière biomasse en substitution du gaz et en lien avec la filière agroforestière

Veauche (42) – Auvergne Rhône Alpes

PURINA PETCARE, filiale du groupe NESTLE, produit de l'alimentation pour les chiens et les chats sous forme de boîtes ou de pochons. Le groupe a pour objectif de réduire ses émissions de CO₂ de plus de 50% d'ici à 2025.

Pour cela, une chaudière de 6,6 MW va être mise en place par IDEX et permettra de répondre à plus de 75% des besoins du site en vapeur.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 8 200 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

Cette installation s'inscrit dans la continuité de la stratégie de décarbonation du groupe Nestlé. Soutenu depuis 10 ans par le Fonds Chaleur, Nestlé a déjà mis en place 4 installations biomasse et 2 projets sont en cours. Le projet de Veauche permettra également de développer une filière d'approvisionnement locale issue de l'agroforesterie.

BIOFELY - INGREDIA

Projet de chaudière biomasse en substitution du gaz et permettant de répondre à l'augmentation des besoins s'inscrivant dans les projets d'extension de l'usine

Saint-Pol-sur-Ternoise (62) – Hauts-de-France

INGREDIA est une filiale de la coopérative laitière « Prospérité fermière » créée en 1949 par des producteurs de lait des Hauts-de-France dont le but est de produire des ingrédients laitiers (protéines de lait, actifs pour la nutrition et la santé, poudres de lait et laits de consommation). En 2017 le site s'engage à respecter la charte « via Lacta » afin de réduire l'impact environnemental de leur production.

Compte tenu du projet d'extension de l'usine entraînant une augmentation des besoins en vapeur et sachant que la chaudière biomasse existante est en fin de vie INGREDIA souhaite installer une nouvelle chaudière biomasse de 20 MW. Elle permettra de répondre à 85% des besoins du site en vapeur, soit 116 604 MWh /an (augmentation de 51 332 MWh/an par rapport à l'ancienne installation). Ce projet permettra d'éviter les émissions de 9 500 tonnes supplémentaires de CO₂ d'origine fossile par an.

BONDUELLE

Projet de chaudière biomasse de 4 MW en substitution du gaz à partir d'une filière agricole locale

Renescure (59) – Hauts-de-France

BONDUELLE, entreprise agroalimentaire, a comme activité principale la fabrication de conserves et de surgelés. Dans une volonté de réduire les émissions de CO₂ du site de Renescure, le groupe va mettre en place une chaudière biomasse de 4 MW alimentée à partir de miscanthus pour assurer en partie les besoins énergétiques de son usine. Ce projet est né suite à la découverte d'un gisement important non valorisé de miscanthus à proximité de l'usine.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 4 000 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

ENGIE pour PSA

Projet de chaudière biomasse en substitution du gaz

Chartres-de-Bretagne (35) – Bretagne

Situé à une dizaine de kilomètres au sud de Rennes, le site PSA de la Janais est l'une des principales usines françaises du groupe. Depuis 2016, PSA a lancé un grand plan de transformation de son usine en compactant et modernisant le site de la Janais. Entré en activité en 1961, le site assure aujourd'hui la production de la Peugeot 5008 et du C5 Aircross sur la nouvelle ligne de montage, dont les travaux ont été achevés en mai 2018. Le projet a pour but l'implantation d'une chaufferie biomasse de 8 MW en substitution du gaz pour la production d'eau chaude. La ressource biomasse sera principalement de la plaquette forestière des régions Bretagne et Pays de Loire. L'installation sera associée à un réseau de chaleur pour desservir d'autres usagers de la zone industrielle et permettra d'éviter les émissions de 6 600 tonnes de CO₂ d'origine fossile par an.

DALKIA pour PANNEAUX DE CORREZE

Projet de chaudière biomasse en substitution du gaz

Ussel (19) – Nouvelle Aquitaine

Panneaux de Corrèze est un ancien site du groupe ISOROY créée en 1989. Afin d'éviter la fermeture du site en 2015, 3 anciens cadres d'ISOROY ont racheté le site grâce à l'accompagnement d'actionnaires locaux. Aujourd'hui l'entreprise poursuit sa croissance (+20% en 5 ans). L'entreprise assure la fabrication et la commercialisation de panneaux de bois de fibre moyenne densité (MDF) pour l'ameublement, l'agencement, la décoration, la construction et l'isolation.

Panneaux de Corrèze souhaite désormais réduire son empreinte carbone, tout en valorisant les sous-produits de l'usine (écorces, fines de ponçage). Pour cela, une chaudière biomasse de 3,3 MW va être mise en place, elle permettra de substituer à 87% le gaz.

Ce projet permettra d'éviter les émissions de 2 900 tonnes supplémentaires de CO2 d'origine fossile par an.

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Barbara Pompili (à compléter)

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher

01 53 18 44 38

presse@industrie.gouv.fr

Plus d'informations sur le site du Gouvernement
dédié au plan de relance : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

Le portail de data-visualisation territorialisée des projets
soutenus dans l'industrie (Direction générale des Entreprises) :
<https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie>